

Des (cor)relatives aux relatives, une étude diachronique

Dans cette communication, nous viserons à déterminer quand et sous l'influence de quels facteurs les constructions à pronom démonstratif « nu » du type (1) – bien attestées en ancien français – ont disparu pour faire place aux constructions avec un démonstratif à forme renforcée (*celuy la*, dans 2).

- (1) Avant qu'ayons finé noz jours, **Celuy** viendra, **qui** doit venir. (M. de Navarre 1544)
- (2) **Celuy la** est certes bien indigne de son accointance, **qui** contrepoise son coust, à son fruit (Montaigne 1592)

Ces mêmes constructions à forme renforcée sont aujourd'hui très rares en français (on utilise plus volontiers la forme *celui qui...*, où le relatif est contigu au démonstratif). En cherchant bien, on en trouve encore quelques occurrences notamment dans l'œuvre de Claudel (3) et dans certains énoncés à vocation sentencieuse (4) :

- (3) **Celui-là** est incapable de quoi que ce soit **qui** n'a pas en lui un certain sentiment de la nécessité. (Claudel, *Le père humilié*)
- (4) Je me demande avec surprise, dit un poète arabe, comment **celui-là** peut mourir, **qui** n'aime pas. (J. Mercanton in F. Jotterand, *Pourquoi j'écris*)

L'objectif descriptif principal est de comprendre quels phénomènes de réinterprétation successifs ont permis d'aboutir à la situation contemporaine.

On peut attester l'existence de trois constructions (α , β , γ) dont il conviendra de déterminer si elles ont cohabité dans un même empan synchronique :

(α) Une construction que nous appellerons « corrélatrice », dans laquelle le démonstratif projette l'apparition du relatif. C'est le cas des exemples comme (1), avec le syntagme verbal intercalé entre les deux éléments d'un syntagme nominal sujet discontinu :

[**Celui**]_{SN} + SV + [**qui** + SV]_{SN'}

(β) Une structure dans laquelle la relative est en quelque sorte désolidarisée (postposée). La forme renforcée (*celuy la* dans 2) tend à devenir de rigueur – comme dans les exemples contemporains (3) et (4) –, ce qui est sans doute l'indice d'une réinterprétation du démonstratif :

[**Celui-là**]_{SN} + SV + [**qui** + SV]_{SN'}

(γ) Une structure dans laquelle le relatif est accolé au démonstratif (avec ou sans forme renforcée : *celui qui...* / *celui-là qui*) :

[**Celui(-là)** [**qui** + SV]]_{SN} + SV

La structure (α) a pour ainsi dire disparu (sauf dans des formules parémiques apparentées en *tel* du genre *Tel est pris qui croyait prendre*) et (β) est en fort recul depuis la fin du XVII^e siècle.

Les discours normatifs du XVI^e siècle sont instructifs quant à la réorganisation systémique observée. Dans une étude sur ces constructions, Pagani (2010) signale que les exemples comme (2) sont stigmatisés par Estienne dans son *Traicté de la grammaire françoise* (1569) : pour le grammairien, le démonstratif *celuy* est un pronom « qui ne termine rien ; pourtant on lui baille un relatif qui le suit pour déterminer ce qu'il demontre : *celuy est homme de bien*

qui vit selon Dieu. Pour bien parler on ne met jamais *ci* ne *la* apres. Parquoy c'est mal parlé françois de dire : *celuy la est homme de bien qui...* ». Autrement dit, pour Estienne, (1) relève du bon usage, mais pas (2). Il semble que pour l'auteur et ses contemporains, *celuy* projette une attente de détermination, détermination que lui octroie ultérieurement le relatif. En revanche, l'organisation en « diptyque normal » (Minard 1936), i.e. avec le relatif en tête, requiert la forme renforcée (5) :

(5) Vous l'avez dit, mon Dieu, *qui* perseverera jusqu'à la fin, *celuy-là* sera sauvé ; (Fléchier 1684)

Cela montre que l'attente de détermination n'est pas du même ordre dans le « diptyque normal », par comparaison avec le « diptyque inverse ».

Dans cette recherche, nous tenterons d'une part de fournir une explication à ces jugements normatifs, en nous servant notamment de la notion d'« attente » (de détermination). D'autre part, nous chercherons à identifier – si tant est que cela soit possible – le moment où la « bascule » a lieu, c'est-à-dire où il n'est plus possible d'utiliser *celui* sans lui adjoindre une forme renforcée comme *-ci / -là (celui-là)* ou sans le souder au relatif (*celui qui*). Enfin, les tours comme (1) étant attestés au moins jusqu'au début du XVII^{ème} siècle, on peut se demander quels facteurs sont à l'origine de la quasi-disparition du tour dans les siècles suivants. Cette évolution est sans doute liée à une réinterprétation sémantique des démonstratifs de type *celui*.

En comparant plusieurs images du système dans le temps et en étudiant la situation variationnelle propre à chaque strate chronologique, nous pensons pouvoir expliquer la réorganisation dont a été l'objet le micro-système { α , β , γ }.

Les exemples cités *supra*, ainsi que ceux qui fondent cette recherche, sont pour la plupart issus de la banque de données *Frantext*. Pour l'instant, nous avons collecté 130 exemples entre le XVI^{ème} et le XVIII^{ème} siècle. Nous interrogerons également la *Base de français médiéval* (<http://bfm.ens-lyon.fr/>) pour compléter nos données.

Choix de références

- Estienne, R., (1557), *Traicté de la grammaire françoise*, Genève, Slatkine reprints, 1972.
- Fruyt M. (2004). « La corrélation en latin : son rôle dans la subordination et l'endophrase », C. Bodelot (éd.), *Anaphore, cataphore et corrélation en latin*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 29-53.
- Guillot, C. (2003). « Grammaticalisation et système de la référence : *celui, icelui, cest, cestui* et *ledict* dans un texte du début du XV^{ème} siècle ». *Verbum*, XXV-3, 369-379.
- Haudry J. (1973), « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine », *Bulletin de la société de linguistique de Paris* 68-1, 147-186.
- Marchello-Nizia, C. (2006), « From personal deixis to spatial deixis : the semantic evolution of demonstratives from Latin to French », M. Hickmann & S. Robert (éds), *Space in languages. Linguistic systems and cognitive categories*, Benjamins, Amsterdam / Philadelphia, 103-120.
- Meigret, (1550), *Tretté de grammere françoese*, Tübingen, G. Narr, 1980.
- Minard, A. (1936), *La subordination dans la prose védyque*, Paris, Les Belles Lettres.
- Pagani-Naudet C. (2010), « Les relatives sans antécédent. Subordonnées ou corrélatives ? », Béguelin M.-J., Avanzi M. & Corminboeuf G. (éds), *La parataxe. Structures, marquages et exploitations discursives*, tome 2, Berne, P. Lang, 241-255.